

Comité unique de programmation du Pays de Brest du 28 novembre 2017 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
Marc COATANÉA, conseiller régional référent	Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest
André TALARMIN, 1 ^{ier} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest	Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère
Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers	Émilie CARIOU, ADESS
Armel LORCY, Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay	Per Iann FOURNIER, CCI métropolitaine Bretagne Ouest
Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Landerneau - Daoulas	Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée
Bernard TANGUY, Président de la Communauté de Lesneven-Côte des Légendes	Hervé QUINQUIS, personne qualifiée
	Yves Jullien, personne qualifiée

Excusés

Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise
 Frédérique BONNARD-LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole
 Daniel MOYSAN, Président de la CC Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime
 Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture
 Jean-Yves PIRIOU, Eau et rivières
 Jean-Claude LEBRETON, CFE-CGC

Membres avec voix consultative :

<u>Présent</u>	<u>Excusés</u>
Renée THOMAIDIS, conseillère régionale	Frank RESPRIGET, conseiller départemental Laurence FORTIN, conseillère régionale Stéphane ROUDAUT, conseiller régional

Techniciens :

Charlotte DESSANDIER, Marine MÉOT, Conseil Régional

Mathieu CARPENTIER, Conseil Départemental

Pierre-Yves BLOUCH, Association Bretagne Actice

Luce DEMANGEON, Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le double quorum est atteint :

7 membres du collège privés et 6 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les projets sollicitant le FEADER – LEADER et l'ITI FEDER Pays.

Isabelle SUDRE, en tant que représentante de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère ne prend pas part au vote pour le projet de Promotion et valorisation des métiers de l'artisanat alimentaire en direction des jeunes en insertion professionnelle.

✓ **Présentation de l'association Bretagne Active et de la convention de partenariat avec le Pays de Brest**

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a conclu en octobre dernier avec Bretagne active une convention pour une durée de 12 mois sans implication financière.

Pierre-Yves BLOUCH, Délégué Général de Bretagne Active présente l'association.

Le document joint en annexe reprend la présentation.

Luce DEMANGEON précise l'objet de cette convention :

Objet du partenariat : Accompagner les porteurs de projets ESS suivis par le Pays de Brest
Durée : 1 an (signée le 13 octobre 20147)

Engagement des 2 parties :

➤ Bretagne active (BA) :

- Analyse financière des projets – proposés par le Pays de Brest - pour vérifier leur viabilité et leur pérennité économique
- Si éligibles, propose aux porteurs de projets :
 - Des dispositifs financiers : outils de garanties bancaires...
 - Un accompagnement dans la consolidation de leurs activités : DLA...
- Communique sur les fonds gérés par le Pays de Brest auprès des porteurs de projets potentiels

➤ Pays de Brest :

- Soumet à BA les projets ESS afin de vérifier leur viabilité économique
- Communique auprès des porteurs de projets les dispositifs financiers et d'accompagnement de BA
- Porte à connaissance de Bretagne active les projets ESS en Pays de Brest

✓ **Présentation des plans de financements des fiches projets suivantes :**

▪ **Stratégie préalable à un Projet alimentaire territorial du Pays de Brest de l'association « Aux goûts du jour » - CUP du 4 juillet 2017**

Ce projet a reçu un avis favorable à l'unanimité du comité unique de programmation du Pays de Brest du 4 juillet dernier, au titre des crédits LEADER et également des crédits régionaux du contrat de partenariat sous réserve d'une participation locale.

Le pôle métropolitain du Pays de Brest a confirmé sa participation financière au projet lors du comité syndical du 26 octobre dernier pour un montant de 1 500 €.

Plan de financement proposé :

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Dépenses de personnel (0.75 ETP)	32 447.00	79.20
Déplacements	2 992.00	7.30
Frais de repas	459.00	1.12
Frais d'hébergement	150.00	0.37
Frais d'impression	56.00	0.14
Frais de structure (15% des salaires)	4 867.00	11.88
Total	40 971.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Région - Contrat de partenariat	14 232.00	34.74
Europe - FEADER - LEADER	17 044.00	41.60
Autofinancement privé	8 195.00	20.00
Pôle métropolitain du Pays de Brest	1 500.00	3.66
Total	40 971.00	100.00

- Le plan de financement est validé par les membres du CUP soit pour les crédits régionaux : 34,74 % d'une dépense prévisionnelle de 40 971 € soit un montant prévisionnel de 14 232 €.

▪ **Aménagement d'un cheminement doux Boulevard du Ponant - Commune de Saint-Renan - CUP du 4 juillet 2017**

Ce projet a reçu un avis favorable à l'unanimité du comité unique de programmation du Pays de Brest du 4 juillet dernier au titre des crédits régionaux.

La demande initiale du porteur sollicitait les crédits régionaux à hauteur de 10% de la DS (le plafond étant de 30 % sur ce type de projet). Du fait du refus du Département, le CUP a laissé la possibilité au porteur de proposer une nouvelle demande avec un plan de financement actualisé.

La commune de Saint-Renan a adressé le courrier du Département confirmant l'inéligibilité du dossier.

Plan de financement proposé :

Dépenses Eligibles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Honoraires	7 560.00	3.31
Installation et préparation de chantier	1 320.00	0.58
Démolition, terrassement, empiérement	42 438.00	18.60
Bordures	29 400.00	12.88
Revêtements	37 270.00	16.33
Signalétique	19 887.00	8.71
Réseaux eaux pluviales	6 930.00	3.04
Travaux divers	3 102.00	1.36
Espaces verts	8 872.00	3.89
Passerelle sur la rivière Iludut	71 432.00	31.30
Total	228 211.00	100.00

Recettes éligibles		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Etat - FSIL	45 171.00	19.79
EPCI	45 642.00	20.00
Autofinancement public	68 935.00	30.21
Région - Contrat de partenariat	68 463.00	30.00
Département - Contrat de territoire	0.00	0.00
Total	228 211.00	100.00

- Le plan de financement est validé par les membres du CUP soit pour les crédits régionaux : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 228 211 € soit un montant prévisionnel de 68 463 €.

Examen de 6 projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

	Crédits régionaux 2017- 2020 (dotation)	Crédits mobilisés suite aux précédents CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	7 354 842 €	2 469 193 €	928 537 €	3 957 112 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 572 352 €	583 634 €	134 232 €	2 854 486 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	5 883 873 €	754 096 €	788 463 €	4 341 314 €
Axe services collectifs essentiels	4 202 767 €	1 262 973 €	0 €	2 939 794 €
TOTAL DOTATION	21 013 834 €	5 069 896 €	1 851 232 €	14 092 706 €

Dont crédits de fonctionnement disponibles : 370 111 € (pas de crédits de fonctionnement sollicités à ce CUP)

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Programme FEADER-LEADER

Répartition des dotations par axes et par priorités, subvention proposée et restant à proposer en CUP

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	370 000 €	67 698 €	182 374 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	370 000 €	0 €	352 956 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	390 000 €	0 €	75 679 €
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	299 743 €	0 €	263 403, 88 €
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	72 218 €	0 €	72 218 €
Animation - Gestion	421 657 €	€	421 657 €
TOTAL DOTATION	1 924 218 €	67 698 €	1 368 288 €

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région

pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

ITI FEDER

Répartition des dotations pas axes et par priorités, subvention proposée et restant à proposer en CUP

	Crédits FEDER ITI Pays 2014- 2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée suite aux précédents CUP	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	128 584 €	0€	42 845 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	170 705, 40€	0 €	121 503 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	825 394 €	674 500 €	72 500 €	78 394 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	183 333 €	0€	0 €	183 333 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	973 789, 40€	72 500 €	426 075 €

En cas de sélection du projet, il appartiendra au porteur de projet de constituer un dossier complet de demande de subvention sur l'extranet au lien suivant :

<https://extranets.region-bretagne.fr/Portail-Aides/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-CONNEXION>

La demande sera alors instruite par la région afin de vérifier la cohérence du dossier avec les critères de sélection du programme opérationnel régional du FEDER, et dans le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne. En cas d'instruction favorable, la demande de financement sera soumise à la décision de la Commission Régionale de Programmation Européenne (CRPE).

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Promotion et valorisation des métiers de l'artisanat alimentaire en direction des jeunes en insertion professionnelle - Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère	LEADER Fiche action 1 : vers un parcours entrepreneurial innovant	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA et Isabelle SUDRE ne prennent pas part au vote	Europe FEADER LEADER : 67 698 €	Subvention du Département non sollicitée
Réhabilitation thermique de 29 logements - Lanvéoc - Espacil	ITI FEDER - Fiche action 3.2.1 : réhabilitation énergétique du parc de logement social	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	ITI FEDER : 72 500 € (7 500 €/logement : 29 logements)	Subvention du Département votée en CP du 7/11/16
Aménagement du site de l'Ile Vierge - Communauté de communes du Pays des Abers	Crédit région - Fiche action 1.2 : soutien aux équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité Christian CALVEZ ne prend pas part au vote	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 3 095 124 € soit un montant prévisionnel de 928 537 €	Subvention du Département non sollicitée
Construction de 2 logements locatifs sociaux - Place de la Mairie - Hôpital Camfrout - Finistère habitat	Crédit région - Fiche action 3.3 Accompagner la réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et des nouveaux logements sociaux en centralité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves	Région : subvention de 30 000 € (15 000 €/logement : 2 logements) sur une dépense subventionnable de 285 836 €	Subvention du Département sollicitée
Réhabilitation de l'ancien presbytère en 6 logements locatifs sociaux - Plouguerneau - Finistère habitat	Crédit région - Fiche action 3.3 Accompagner la réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et des nouveaux logements sociaux en centralité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves	Région : subvention de 90 000 € (15 000 €/logement : 6 logements) sur une dépense subventionnable de 554 537 €	Subvention du Département sollicitée

Construction de 22 logements locatifs sociaux - Lancelot du Lac - Guilers - Brest métropole habitat	Crédit région - Fiche action 3.3 Accompagner la réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et des nouveaux logements sociaux en centralité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves	Région : subvention de 165 000 € (7 500 €/logement : 22 logements) sur une dépense subventionnable de 2 038 220 €	Subvention du Département votée en CP du 4/07/16
Construction de 58 logements locatifs sociaux - Robespierre Kerelie - Brest - Brest métropole habitat	Crédit région - Fiche action 3.3 Accompagner la réhabilitation thermique du parc de logements résidentiels et des nouveaux logements sociaux en centralité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves	Région : subvention de 435 000 € (7 500 €/logement : 58 logements) sur une dépense subventionnable de 6 035 846 €	Subvention du Département votée en CP du 2/05/17
Réhabilitation de locaux adaptés aux activités de loisirs nautiques sur le quai du Stellac'h - Commune de Saint-Pabu	Crédit région - Fiche action 2.1 : créer et améliorer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes	Avis favorable à l'unanimité	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 400 000 € soit un montant prévisionnel de 120 000 €	Subvention du département

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets



André TALARMIN
1^{er} Vice - Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent



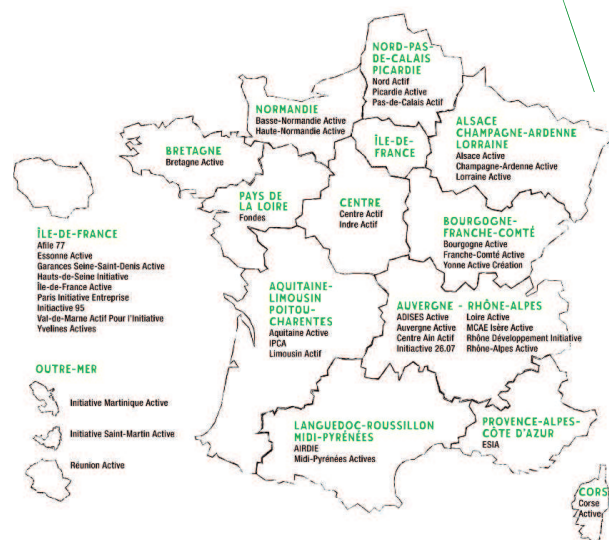
Intervention CUP – Pays de Brest

Mardi 28 Novembre 2017

DES PROFESSIONNELS AU PLUS PROCHE DES ENTREPRENEURS ENGAGÉS

FRANCE ACTIVE,

c'est un **réseau dédié aux entrepreneurs** composé de **43** Fonds territoriaux répartis sur tout le territoire, au plus proche des enjeux économiques et sociaux.



550
SALARIÉS

2500
BÉNÉVOLES

130
POINTS D'ACCUEIL

DE L'ÉMERGENCE AU DÉVELOPPEMENT,
UN RÉSEAU DÉDIÉ AUX **ENTREPRENEURS**

DEPUIS PRÈS DE **30 ANS**,



FRANCE ACTIVE ACCOMPAGNE
LES ENTREPRENEURS DANS LEURS
PROBLÉMATIQUES FINANCIÈRES,



**À TOUS LES STADES
DE LA VIE
DE LEUR ENTREPRISE,**



**MET À LEUR DISPOSITION
LES FINANCEMENTS LES PLUS ADAPTÉS**
À LEURS BESOINS (PRÊTS SOLIDAIRES,
GARANTIES D'EMPRUNT, PRIMES...)



ET LEUR PERMET **D'ACCÉDER
À UN RÉSEAU D'ACTEURS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX.**

Notre métier : un accompagnement financier personnalisé

L'entrepreneur bénéficie :



Conseil : accompagnement sur les problématiques financières



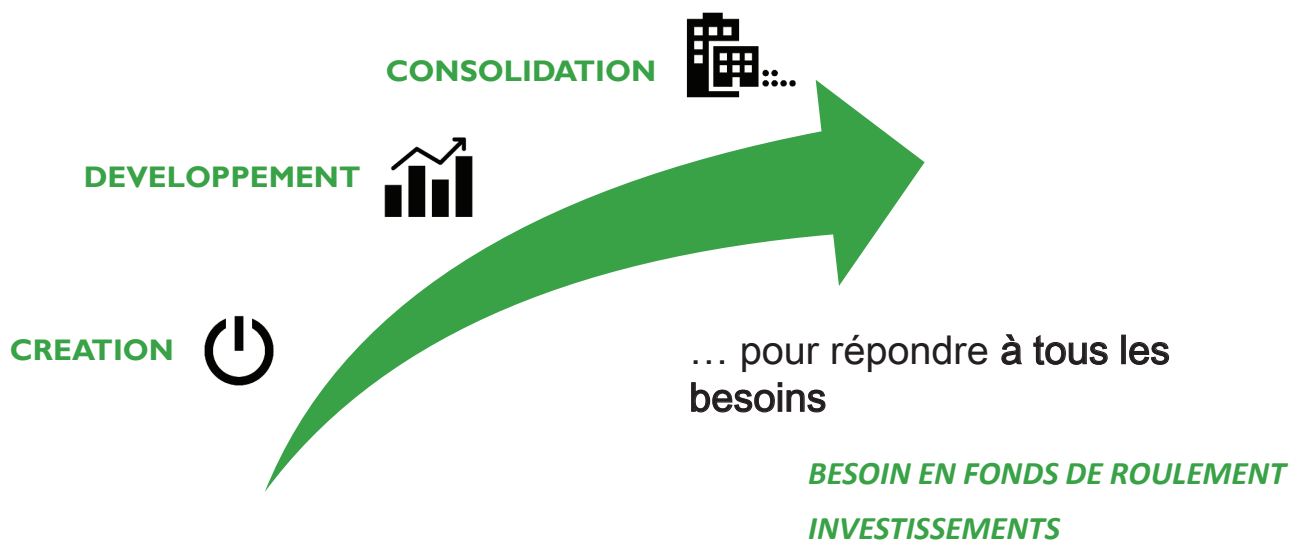
Financement solidaires en complément des prêts bancaires



Mise en réseau auprès d'une communauté d'entrepreneurs et d'acteurs économiques et sociaux

Quels projets, quels besoins ?

A chaque étape du projet...



UN IMPACT AVÉRÉ



82%

DES ENTREPRISES EN CRÉATION
ACCOMPAGNÉES PAR FRANCE ACTIVE
PASSENT LE CAP DES TROIS ANS



96%

DES ENTREPRISES SOLIDAIRES ACCOMPAGNÉES
ESTIMENT QUE L'INTERVENTION DE FRANCE
ACTIVE A ÉTÉ **DÉTERMINANTE OU
IMPORTANTE DANS LEUR PROJET**

PROFIL DES CRÉATEURS



88 %

des créateurs
accompagnés
par France Active
étaient des
demandeurs
d'emploi



76 %

des créateurs
accompagnés
ont un niveau
d'étude inférieur
ou égal à Bac+2



46 %

des créateurs
accompagnés
par France
Active sont
des créatrices

TYPES DE PROJETS FINANCÉS

Types de projet financés

61 % Structure d'utilité sociale

- 16 % Culture
- 7 % Éducation populaire
- 6 % Environnement
- 6 % Formation
- 6 % Service à la personne
- 20 % Autres

22 % Entreprise d'insertion

13 % Coopérative (SCOP, SCIC)

4 % Emploi de personnes
handicapées



BRETAGNE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI



En 2016,

13 M€

MOBILISÉS POUR LES
ENTREPRISES ET
ASSOCIATIONS BRETONNES et

25 M€ de prêts
bancaires garanties



1000

ENTREPRISES et
ASSOCIATIONS
ACCOMPAGNÉES
ET FINANCÉES en
Bretagne



5000

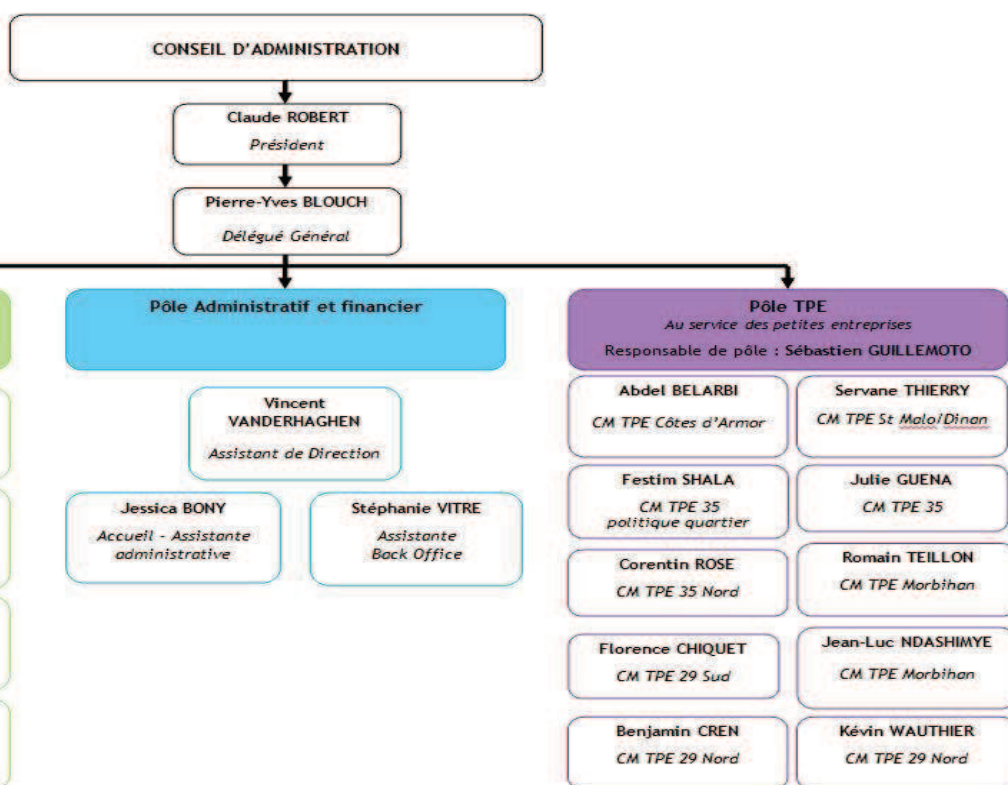
EMPLOIS CRÉÉS
OU SAUVEGARDÉS en
Bretagne



100

bénéficiaires du DLA,
Dispositif Local
d'Accompagnement





Le Pôle TPE

*Faciliter l'accès au crédit bancaire
de créateurs et créatrices de TPE, sécuriser les projets*



NOS DISPOSITIFS D'INTERVENTION

Accompagnement financier en amont : Prévention du risque, travail sur le plan de financement, mobilisation d'outils complémentaires

La garantie bancaire : faciliter l'accès au crédit bancaire

- La garantie FAG pour les demandeurs d'emploi ou en situation de précarité
- La garantie FGIF pour toutes les femmes qui veulent créer, développer ou reprendre une entreprise
- La garantie QPV pour soutenir les initiatives entrepreneuriales dans les quartiers de la politique de la ville, être acteur du territoire

PASS CREATION (ex NACRE): Avance remboursable à 0% pour les demandeurs d'emploi en création ou reprise d'entreprise

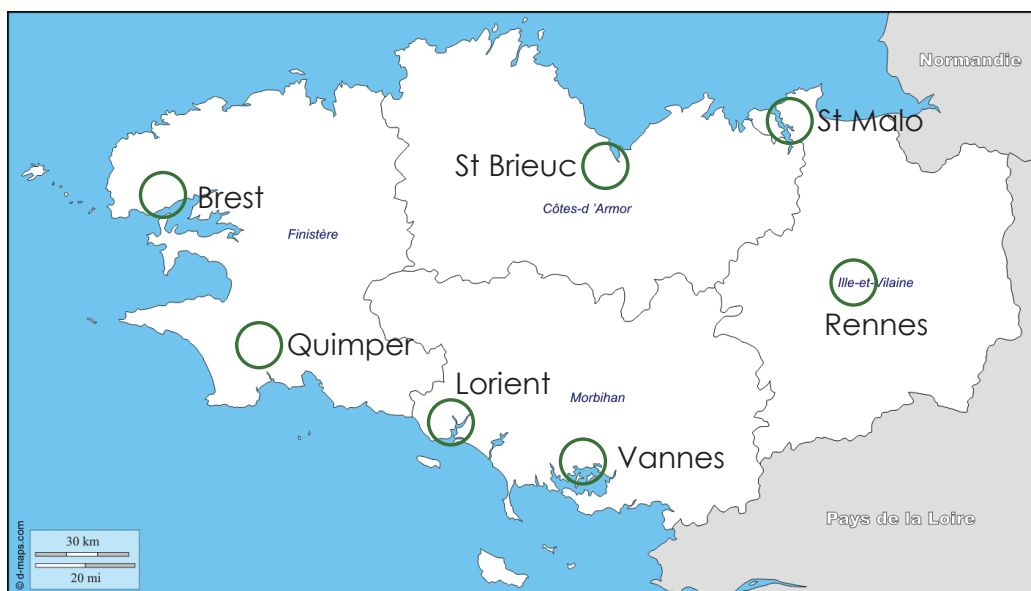
Cap'Jeunes : Accompagnement renforcé sur le financement et prime de 2 000€ pour les jeunes de moins 26 ans

Cap CAE : Avance remboursable à 0% pour les entrepreneurs-salariés ayant des besoins en investissement et BFR

Accompagnement post-financement : Suivi des entrepreneurs en fonction de l'évaluation du risque du projet



MAILLAGE TERRITORIAL



Bretagne Active assure également **une douzaine de permanences** afin de maintenir ce lien de proximité dans chaque territoire.



Activité 2016 - TPE

Région Bretagne :

- 800 dossiers ont été expertisés et 665 ont obtenu un accord en comité
- 490 dossiers ont été mis en place sur l'année 2016
- 567 garanties ont été mises en place sur l'année 2016 (276 FAG et 291 FGIF) pour un montant de 10 208 K€
- Montant total des prêts associés : 18 176 K€

Brest Métropole :

- Montant des garanties : 850 K€
- 30 entreprises soutenues, une cinquantaine de demande
- Un comité d'engagement à Brest composé des acteurs de l'accompagnement et du financement

L'Economie Sociale et Solidaire



NOS CHAMPS D'INTERVENTION

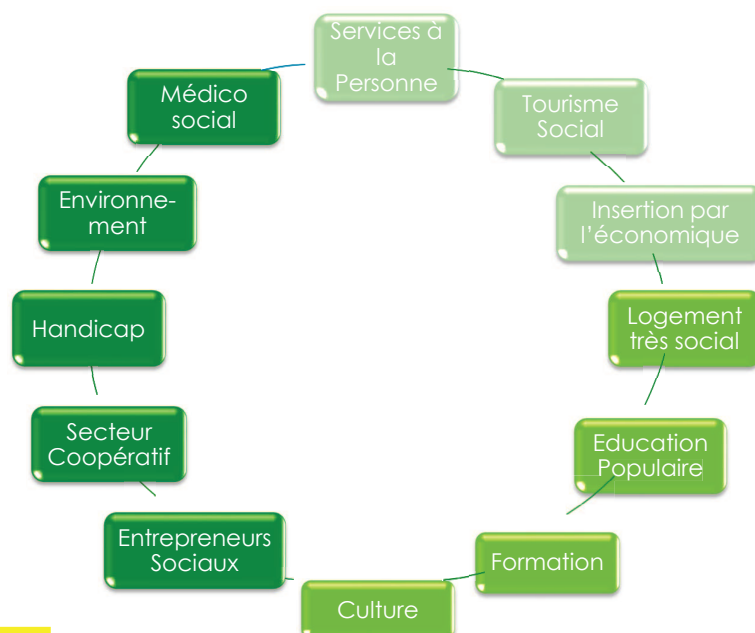
CRITERES D'ELIGIBILITE

=> AVOIR UNE **UTILITE
SOCIALE**

=> EXERCER UNE
ACTIVITE ECONOMIQUE

=> **CREER OU
CONSOLIDER DES
EMPLOIS**

LES ENTREPRENEURS ENGAGÉS,
acteurs de leur territoire



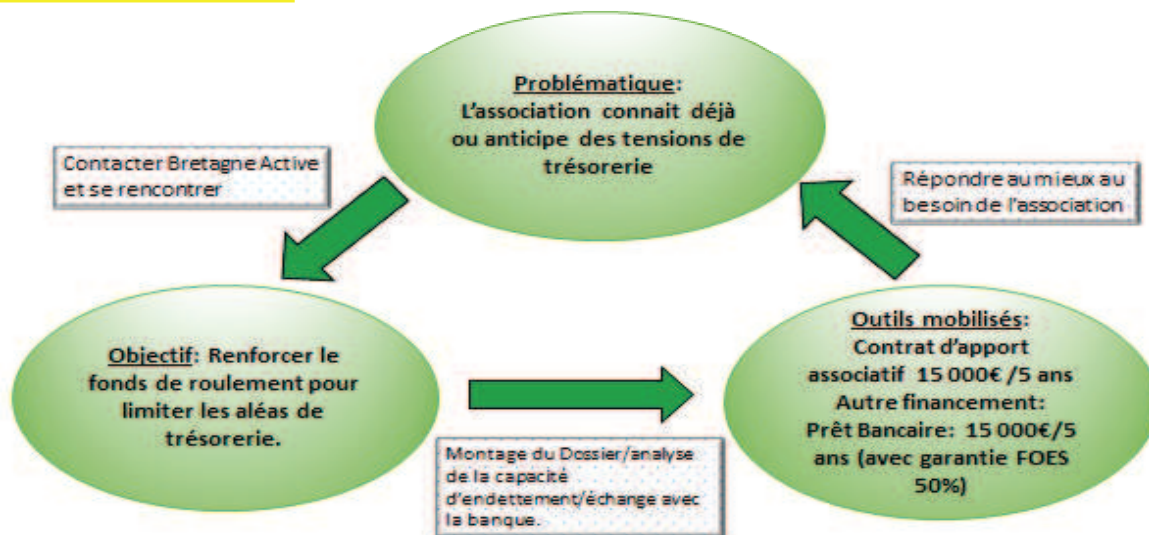
BRETAGNE ACTIVE 2020

Une ambition
collective

ENTREPRENDRE
pour transformer
la SOCIÉTÉ

Nom de l'outil	PUBLIC	MONTANT (jusqu'à ...)	DUREE	COUT
GARANTIES D'EMPRUNT BANCAIRE				
FGIF : Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes	Toute les femmes créant leur activité	45 000 €	7 ans maximum	2,5 % du montant garanti
FOES	Toute entreprise solidaire ou association	100 000 € de garantie	Entre 2 et 7 ans	2,5% du montant garanti
Prêts : AVANCES REMBOURSABLES, PRETS PARTICIPATIFS				
Contrat d'Apport Associatif	Toute association	30 000 €	Entre 2 et 5 ans	Aucun
FRIS (Fonds Régional d'Investissement Solidaire)	Toute entreprise solidaire ou association	200 000 €	5 ans (7 ans dans certains cas)	2% par an
SIFA /FCP IE		1 500 000 €		
AUTRES (financements d'études et de prestations d'ingénieries)				
Le Fonds de Confiance Bretagne et le CAP Création	Appui à la réalisation d'une étude action pour toute structure qui souhaite créer une nouvelle entreprise sociale	20 000 euros	/	/
Dispositif Local d'Accompagnement	Association employeuses, structures d'utilité sociales (Scop, Scics, Société avec agrément ESUS)	5 jours en moyenne d'ingénierie financée	Prestation sur 6 à 9 mois	Gratuit pour les bénéficiaires

DE L'ÉMERGENCE AU DÉVELOPPEMENT,
UN RÉSEAU DÉDIÉ AUX **ENTREPRENEURS**



DE L'ÉMERGENCE AU DÉVELOPPEMENT, UN RÉSEAU DÉDIÉ AUX **ENTREPRENEURS**

Exemple d'intervention Financière ESS

Secteur : FJT/IAE

➤ **Situation** : Développement offre restauration collective

Financement de BA : 300 000 euros

- aménagement nouvelle cuisine, achat matériel
- besoin de conforter le fonds de roulement et la trésorerie

Interventions complémentaires :

- Plusieurs accompagnements dans le cadre du DLA
- Intervention Emergence ESS (FDC) pour financer l'étude de faisabilité du projet de restauration collective – Subvention 15 k€

Cadre de la convention BA-Pays de Brest

Objet du partenariat : Accompagner les porteurs de projets ESS suivis par le Pays de Brest
Durée : 1 an (signée le 13 octobre 20147)

Engagement des 2 parties :

➤ **Bretagne active (BA) :**

- Analyse financière des projets – proposés par le Pays de Brest - pour vérifier leur viabilité et leur pérennité économique
- Si éligibles, propose aux porteurs de projets :
 - Des dispositifs financiers : outils de garanties bancaires...
 - Un accompagnement dans la consolidation de leurs activités : DLA...
- Communique sur les fonds gérés par le Pays de Brest auprès des porteurs de projets potentiels

➤ **Pays de Brest :**

- Soumet à BA les projets ESS afin de vérifier leur viabilité économique
- Communique auprès des porteurs de projets les dispositifs financiers et d'accompagnement de BA
- Porte à connaissance de Bretagne active les projets ESS en Pays de Brest



🌱 Bretagne Active est membre du réseau France Active

Les actions de Bretagne Active sont soutenues par



LES ENTREPRENEURS ENGAGÉS,
acteurs de leur territoire